



<p style="text-align: center;">CONCOURS INTERNE DE REDACTEUR TERRITORIAL – 2004 Spécialités : «Administration Générale» et «Secteur sanitaire et social»</p>

Epreuves écrites d'admissibilité du 15 septembre 2004

Réponses à trois à cinq questions sur des sujets relatifs aux problèmes sociaux, économiques et culturels contemporains permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats

Durée : 3 H**Coefficient : 3**

Pour chaque question, bien définir les termes essentiels et répondre de manière raisonnée et organisée. Les exemples donnés ne peuvent venir qu'en illustration de votre propos.

QUESTION 1 : Comment aujourd'hui peut-on définir la culture ?
(8 points)

QUESTION 2 : Les formes culturelles non marchandes ont-elles une chance de subsister dans une société telle que la nôtre ?
(4 points)

QUESTION 3 : Les collectivités territoriales doivent-elles être des vecteurs culturels ?
(8 points)